

PRESENTATION DU CONTENU DES MODULES DE FORMATION

Les huit modules de formation, déployés par l'Ucanss en partenariat avec l'Institut 4.10 présentent les contenus suivants :

Thématique **DETECTION DES FRAUDES**

INITIATION A LA DETECTION DES FAUX DOCUMENTS (1 JOUR)

- définition de la fraude documentaire ;
- l'usage du document d'un tiers (profilage) ;
- les sécurités fondamentales des documents d'identité ;
- méthodologie de contrôle (caractères anamorphiques, la bande MRZ, contrôles de cohérence) ;
- la description des sécurités des documents français ;
- présentation du réseau d'AFDI ;
- présentation du site internet PRADO et/ou du site intranet de la DCPAF.

DETECTION DES FAUX DOCUMENTS (2 JOURS)

- définition des normes en vigueur concernant les documents sécurisés ;
- définition de la fraude documentaire ;
- les sécurités fondamentales des documents :
 - le support non réactif,
 - le support papier, le filigrane,
 - les polymères.
- la reconnaissance des modes d'impressions pour la personnalisation ;
- les autres sécurités (marque optiquement variable et encre de sécurité) ;
- les documents français ;
- les autres documents européens ;
- test de connaissances par la manipulation de documents vrais et faux
- l'usage du document d'un tiers ;
- présentation du site internet PRADO et des documents européens ;
- présentation du réseau d'AFDI et du site intranet de la DCPAF.

DETECTION DE LA FRAUDE A L'IDENTITE (1 JOUR)

- approche de la fraude à l'identité ;
- définitions et éléments statistiques généraux ;
- typologie DCPAF et organismes sociaux ;
- les différentes formes de contrôle ;

- **Module 1 - L'usurpation :**
 - introduction,
 - les modes opératoires,
 - test fraude sur l'usurpation d'identité.
- **Module 2 - L'obtention indue :**
 - Introduction,
 - la preuve sur la nationalité : Etude du Certificat Nationalité Française,
 - la preuve de la naissance.
- le justificatif de domicile : la facture EDF, orange, SFR ...
- **Module 3 - Etude de la fraude à l'identité : les cas pratiques**

REFERENT EN FRAUDE DOCUMENTAIRE (4 JOURS)

- définition de la fraude documentaire :
 - typologie de la fraude,
 - Utilisation de l'identité d'un tiers.
- la normalisation des documents ;
- la terminologie FADO ;
- le support ;
- les éléments de sécurité de base ;
- le filigrane et son contrôle ;
- les éléments de sécurité complémentaires ;
- les matériaux synthétiques ;
- les impressions de sécurité ;
- les encres de sécurité ;
- les sécurités dans les documents d'identité français ;
- les sécurités dans les autres documents français ;
- approche de la fraude à l'identité ;
- le contrôle de la Marianne ;
- le contrôle des actes de naissance sécurisés ;
- les actes de mairies ;
- évaluation finale individuelle ;
- présentation de la formation sensibilisation ;
- entraînement à l'animation des sensibilisations à la fraude documentaire.

NB : Autorisation de relayer cette formation en cas de succès au test pour une durée de 3 ans et délivrance d'une mallette pédagogique.

REFERENT EN FRAUDE DOCUMENTAIRE : ACTUALISATION DES CONNAISSANCES (3 JOURS)

- points sur les activités de référent fraude ;
- formations effectuées ;
- typologie de fraudes ;
- profilage ;
- définition de la fraude documentaire :
 - les normes,
 - la terminologie.
- les méthodes de contrôle :
 - le support papier,
 - les sécurités de base,
 - les sécurités supplémentaires,
 - les supports de synthèse,
 - les impressions de sécurité,

- les encres de sécurité,
- la personnalisation des documents,
- les accessoires d'authentification.
- manipulation de documents d'identité :
 - la carte nationale d'identité,
 - le titre de séjour européen,
 - le passeport français.
- la détection des usurpateurs ;
- l'obtention induue ;
- nouvelles fraudes documentaire ou à l'identité ;
- travaux pratiques sur des documents falsifiés, contrefaits ou volé vierge ;
- tests écrits ;
- évaluation.

NB : Renouvellement de l'autorisation de relayer cette formation en cas de succès au test pour une durée de 3 ans et délivrance d'une mallette pédagogique actualisée.

Thématique LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE AUX PRESTATIONS SOCIALES

TRAITEMENT PENAL DES FRAUDES AUX PRESTATIONS SOCIALES (2 JOURS)

- les différences entre voie civile et voie pénale ;
- la qualification juridique de la fraude ;
- le processus de la plainte pénale ;
- l'enquête pénale ;
- la prescription de l'action publique ;
- prescription civile et répétition de l'indu ;
- l'audience pénale.

NB : Adaptations possibles pour un mono public en intra après expression des besoins avec l'adjonction de cas pratiques issus de la pratique professionnelle et de l'activité.

TITRES DE SEJOUR ET DROITS CORRESPONDANTS (1 JOUR)

Présentation des différents titres de séjour et détermination pour chacun d'eux de l'ouverture des droits sociaux :

- les visas long séjour valant titre de séjour ;
- les cartes de séjour temporaires (1 an) ;
- les cartes de séjour et cartes de séjours temporaires (pluriannuelles) ;
- les cartes de résident ;
- autres titres autorisant le séjour.

NB : Ce module est actuellement en cours de refonte.

Thématique **LES BESOINS PARTICULIERS**

UTILISATION DU LOGICIEL DE CHIFFREMENT GPG (0,5 JOUR)

- cadre juridique ;
- les risques liés aux échanges par électronique ;
- le chiffrement à clé publique (asymétrique) ;
- présentation des logiciels libres retenus ;
- les étapes préalables au chiffrement ;
- la sauvegarde de ses clés de chiffrement ;
- utilisation de WinPT ;
- utilisation de GPGe ;
- cas du chiffrement par le logiciel de messagerie ;
- le serveur d'échange de fichier de la DGFIP « Escale » ;
- mise en pratique sur un poste équipé ;
- les documents d'accompagnement disponibles ;
- la conduite à tenir en cas d'alerte.